

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 27

en exercice : 24

ayant pris part à la délibération : 21

Date de convocation : 6 avril 2017

Date d'affichage : 7 avril 2017

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : KINDELBERGER Ludwig - GAUTHERON Philippe – SARRAUTE Boris - GABORIEAU Gérald – MEUNIER Sandra – CAUSIN Thierry – MONDAT Jean-Luc – SALLER Véronique – BADDOUR Nawal – GOULLIEUX Pierre – LECLERCQ Isabelle – MEYNADIER Arnaud – FARGET Amandine – LAURENT Marc

Absents excusés ayant donné pouvoir :

REBEL Katiana ayant donné pouvoir à SALLER Véronique
DIEU Elisabeth ayant donné pouvoir à VALLEE Fabien
DELESTRET Henri ayant donné pouvoir à MONDAT Jean-luc
POCHET Stéphane ayant donné pouvoir à KINDELBERGER Ludwig
POULAIN Nathalie ayant donné pouvoir à GABORIEAU Gérald
LEMEE Gwénaëlle ayant donné pouvoir à MEUNIER Sandra

Absents : DENOGENT Carine - GUILLOT Carole – MAHÉ Christelle

Secrétaire de séance : MONDAT Jean-Luc

Affaire n° 01 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017
Délibération 2017 – 013

Monsieur le Maire propose de voter les subventions nominativement.

Comité des fêtes Jotrancien	16 000,00	18 000,00	16 000
-----------------------------	-----------	-----------	--------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

ACCORDE la subvention ci-dessus

Courcelles en fêtes	0,00	0,00	800
---------------------	------	------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, **à la majorité**

Pour : 20

Abstentions : 1 (MEYNADIER Arnaud)

La Fraternelle (anciens combattants)	2 000,00	1 500,00	1 800
--------------------------------------	----------	----------	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

ACCORDE la subvention ci-dessus

Comité de Jumelage du Pays Fertois	100,00	50,00	250
------------------------------------	--------	-------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

ACCORDE la subvention ci-dessus

APEJ (parents d'élèves)	400,00	400,00	800
-------------------------	--------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à la majorité

Pour : 19

Abstentions : 2 (LECLERCQ Isabelle- MEYNADIER Arnaud)

Cadets sapeurs-pompiers FSJ	200,00	200,00	200
-----------------------------	--------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Amicale sapeurs-pompiers FSJ	300,00	300,00	300
------------------------------	--------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

OGEC Sainte Céline Maternelle	100,00	100,00	100
-------------------------------	--------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

OGEC Sainte Céline Primaire	100,00	100,00	100
-----------------------------	--------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Ecole Jehan de Brie (voyage)	1 800,00	0,00	1 500
------------------------------	----------	------	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

YOGA	0,00	600,00	450
------	------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Atelier Brie' Arts (peinture)	4 500,00	4 000,00	4 500
-------------------------------	----------	----------	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

MCJ Maquettes	225,00	200,00	1 000
---------------	--------	--------	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Les Ateliers de Courcelles	400,00	400,00	400
----------------------------	--------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

AGEEP	950,00	700,00	1 000
-------	--------	--------	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

VIET VO DAO - Le 8ème Roseau	2 700,00	2 000,00	2 000
------------------------------	----------	----------	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Foot Club de Jouarre	6 200,00	6 000,00	6 000
----------------------	----------	----------	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à la majorité

Pour : 20

Abstentions : 1 (MEUNIER Sandra)

Jouarre agglomération Hand Ball	11 000,00	9 000,00	9 000
---------------------------------	-----------	----------	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Saint Cyr Jouarre Cyclisme	900,00	2 000,00	2 300
----------------------------	--------	----------	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Section Cyclo Randonnée 100 % VTT	900,00	700,00	700
-----------------------------------	--------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

OCPF Rugby	5 200,00	5 200,00	1 500
------------	----------	----------	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Les papillons de Jouarre (majorettes)	2 000,00	1 000,00	1 500
---------------------------------------	----------	----------	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à la majorité

Pour : 20

Abstentions : 1 (LEMEE Gwénaëlle)

A Kheur ouvert (famille en précarité)	300,00	300,00	300
---------------------------------------	--------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à la majorité

Pour : 20

Abstention : 1 (DELESTRET Henri)

UNAFAM 77 (troubles psychiatriques)	180,00	150,00	150
-------------------------------------	--------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Jourrathon	0,00	300,00	200
------------	------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à la majorité

Pour : 20

Abstention : 1 (MEUNIER Sandra)

Secours Catholique Meaux	180,00	150,00	150
--------------------------	--------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Secours Populaire Jouarre (Meaux)	180,00	150,00	150
-----------------------------------	--------	--------	-----

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

L'Age d'Or (club 3ème âge)	1 500,00	1 500,00	1 500
----------------------------	----------	----------	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

C.C.A.S.	30 000,00	35 000,00	40 000
----------	-----------	-----------	--------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

divers			5 000
--------	--	--	-------

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Affaire n° 02 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Délibération 2017 – 014

F. VALLÉE reprend la parole : « Il est proposé au conseil municipal de voter en 2017 des taux identiques à l'année précédente. En taxe d'habitation, 17,43 %, en taxe foncière bâtie 19,89% et en taxe foncière non bâtie 45,04 %. Avez-vous des questions ou des remarques ? Il n'y en a pas, je vous propose de passer au vote, accepter les taux 2017 équivalent aux taux 2016 sans augmentation. »

Monsieur le Maire propose de fixer les taux de contributions directes pour l'année 2017, comme suit :

	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIERE BÂTI	TAXE FONCIERE NON BÂTI
TAUX 2015	17,43%	19, 89%	45,04%
TAUX 2016	17,43%	19, 89%	45,04%
TAUX 2017	17,43%	19, 89%	45,04%

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte les taux d'imposition 2017 tels que affichés au tableau ci-dessus

Affaire n° 03 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 – VILLE

Délibération 2017 – 015

Le conseil municipal, après s'être fait présenter le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte est exact,

Statuant sur l'ensemble des comptes effectués du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le compte de gestion est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVE le compte de gestion 2016 de la ville tel que annexé

Affaire n° 04 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – VILLE
Délibération 2017 – 016

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses de l'exercice	3 205 498,76	1 094 352,94	4 299 851,70
Recettes de l'exercice	3 546 582,66	1 777 441,80	5 324 024,46
Résultat de l'exercice	341 083,90	683 088,86	1 024 172,76
Résultat antérieur reporté	851 060 ,39	-363 563,13	487 497,26
Résultat de clôture avant restes à réaliser	1 192 144.29	319 525,73	1 511 670.02
Restes à réaliser Dépenses			922 971 ,43
Restes à réaliser Recettes			64 974.00
Solde des restes à réaliser		-857 997,43	-857 997,43
Résultat de clôture yc restes à réaliser	1 192 144,29	-538 471, 70	653 672,59

Après la sortie de Monsieur le Maire, le compte administratif est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, **à la majorité**

APPROUVE le compte de administratif 2016 de la ville tel que annexé

Pour : 14

Contre : 5 (BADDOUR Nawal – GOULLIEUX Pierre – LECLERCQ Isabelle – MEYNADIER Arnaud FARGET Amandine)

Monsieur le Maire rejoint l'assemblée et reprend la présidence.

Affaire n° 05 : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 SUR L'EXERCICE 2017
Délibération 2017 – 017

Monsieur le Maire indique que la section d'investissement est bénéficiaire.

Le résultat d'investissement 2016 étant excédentaire de **319 525,73€**,

Monsieur le Maire propose d'affecter en section d'investissement les résultats comme suit :

Article : 002 excédents de fonctionnement capitalisé : 653 672,59 €

Article : 1068 excédents de fonctionnement capitalisé : **538 471,70€**

Article 001 solde d'exécution d'investissement positif reporté : **319 525,73€**

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

DECIDE D'AFFECTER à l'article 002 : **653 672,59 €**

DECIDE D'AFFECTER à l'article 1068 : **538 471,70**

DECIDE D'AFFECTER à l'article 001 : **319 525,73 €**

Affaire n° 06 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Délibération 2017 – 018

Monsieur VALLÉE fait une présentation du diaporama sur le budget primitif et lève la séance à 21h35.

Fabien VALLÉE
Maire de JOUARRE

Pour le Maire Empêché

PAR DELEGATION DU MAIRE
Ludwig KINDELBERGER
Premier Maire Adjoint de JOUARRE

